

Les subsides

d'emplois, comme le Programme d'emplois d'été pour les étudiants et les programmes de formation en cours d'emploi, parce qu'ils savent que ces programmes donnent de bons résultats. J'espère qu'ils diront publiquement, eux aussi, comme ils le font déjà en privé et dans leurs circonscriptions: «Nous avons des problèmes, nous avons des établissements et des programmes, mais si nous étions au pouvoir nous ferions mieux. Nous avons les structures voulues, arrangeons-nous pour qu'elles fonctionnent». Ils devraient reconnaître qu'ils exagèrent un peu. Au lieu d'adopter une attitude positive, inconsciemment ils créent un climat de défaitisme. L'opposition n'est pas entièrement responsable de cet état de choses. Mais elle devrait peut-être se dire que tous les Canadiens tiennent énormément à donner aux jeunes des emplois intéressants. Chacun de nous doit faire sa part. Les députés ont souvent l'occasion de parler aux employeurs.

• (1630)

L'autre jour, j'ai lu une déclaration selon laquelle nous n'aurions aucun problème si chaque employeur du Canada acceptait d'embaucher une personne de plus. L'opposition pourrait se joindre à nous pour livrer bataille contre le chômage chez les jeunes. Elle peut nous aider à convaincre les employeurs. Nous devrions tenter de les persuader qu'ils ont autant intérêt que les jeunes à faire des efforts pour former la jeune génération, mettre à profit ses talents et ses connaissances et lui donner la possibilité d'apprendre.

J'en reviens au ministère d'État chargé de l'Emploi chez les jeunes. Le député a déjà insisté là-dessus. Signalons que ma province a récemment suivi notre exemple. Elle a non pas un ministre d'État chargé de l'Emploi chez les jeunes, mais un commissaire à la jeunesse. A en juger par les chiffres, l'Ontario est vraiment dans la bonne voie. Même dans une province riche, qui jouit de nombreux avantages et qui est promise à un bon avenir et où l'on crée pourtant un grand nombre de nouveaux emplois—nous en créons constamment de nouveaux, mais la population active ne cesse d'augmenter—le chômage chez les jeunes pose un problème bien particulier. Je ne suis pas du Parti au pouvoir en Ontario. Il croit devoir faire sa part pour faire face à un phénomène relativement nouveau dans la société canadienne et l'Amérique du Nord en général. Nous ne sommes pas les seuls à connaître ces difficultés. Il faut prendre des mesures spéciales pour éviter que le chômage chez les jeunes continue à empirer.

Je pourrais vous citer les sommes consacrées à la création d'emplois pour les jeunes. Nous avons le programme d'accroissement des compétences professionnelles. Les universités améliorent leur enseignement. Les collèges modernisent leur matériel de façon à mieux former les étudiants. Et tout cela ne date pas seulement du jour où nous avons nommé un ministre d'État à la jeunesse. Nous avons pris conscience du problème. Ces programmes ont commencé il y a quelques années. Nous savons qu'il reste encore beaucoup à faire.

J'exhorte à nouveau les Canadiens à reconnaître qu'il est absolument indispensable de trouver des emplois pour les jeunes. Nous devons nous montrer honnêtes envers eux. Les jeunes sont les gens les plus honnêtes que je connaisse. Ils comprennent très bien quand on leur dit: «Vous devez être prêts à

faire preuve d'une certaine souplesse. Vous devez reconnaître que même si vous avez reçu telle ou telle formation, vous devrez peut-être essayer dans un autre domaine pendant quelque temps, car vous n'irez peut-être pas du point A au point B en ligne droite. Vous devrez peut-être faire un petit détour, mais vous parviendrez au but». Patience, confiance, travail et diligence sont des qualités qui existent toujours même si nous les croyons démodées et disparues. Nous devons rappeler aux jeunes qu'ils ont un rôle à jouer. Ils le jouent. Ils sont prêts à le faire. Les différents paliers de gouvernement doivent coopérer. Après tout, tout cet argent provient de la même source.

Le secteur privé doit continuer à nous dire ce que nous pouvons faire pour rentabiliser une entreprise, de sorte qu'elle puisse prendre de l'expansion et créer des emplois. Nous devons demander au secteur privé de se joindre à nous pour fixer des objectifs d'emploi des jeunes. Je suis un perpétuel optimiste. Je sais qu'au fond de nous-mêmes c'est ainsi que nous pensons. Les Canadiens, comme toujours, font face à des problèmes difficiles, mais trouvent des solutions ensemble.

Le président suppléant (M. Guilbault): Y a-t-il des questions?

M. Crosby: Monsieur le Président, tout d'abord je pense que les députés sont d'accord avec les remarques du député de Thunder Bay-Nipigon (M. Masters) en ce qui concerne notre désir de créer de nouveaux emplois et de nouvelles activités pour les jeunes Canadiens. Nous sommes totalement en faveur de cet objectif. Là où nous ne sommes plus d'accord, c'est dans le choix des méthodes et des moyens permettant d'atteindre cet objectif.

Le député mentionnait les efforts déployés par le gouvernement pour établir quelque 480 centres d'emploi des étudiants aux quatre coins du Canada. Il espère ainsi embaucher quelque 333,000 étudiants et jeunes Canadiens. C'est un objectif louable. Nous voudrions que le gouvernement aille plus loin et plus vite.

Il y a des problèmes dans ces centres d'emploi. Nous en avons eu la preuve dans la presse hier et encore ce matin. Ce matin, j'ai entendu une entrevue d'un responsable du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, un certain Brian Fuhr. On lui posait des questions sur les activités des centres d'emploi pour étudiants. J'ai été outré d'apprendre dans le cours de cette entrevue, présentée par Radio-Canada sur une station locale d'Ottawa, que les fonctionnaires du ministère de l'Emploi et de l'Immigration dans ces centres n'affichent pas les emplois financés par des fonds fédéraux. Ils ne disent pas aux étudiants quels emplois sont disponibles. Au centre d'emploi pour étudiants d'Ottawa, quelque 600 emplois financés par le fédéral sont disponibles. Les fonctionnaires du ministère ne diront pas aux étudiants de quels emplois il s'agit de sorte qu'ils puissent présenter une demande.

En même temps, on disait que ceux qui présentent des demandes pour ces emplois sont choisis dans un fichier. Ce bureau particulier accuse un retard de deux ou trois semaines dans le classement des fiches pour la sélection des étudiants candidats à ces emplois.